



Qui sommes-nous ? Quelles sont nos expertises ?

Le Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) réunit des associations et collectifs, représentant plusieurs dizaines de milliers de citoyens, soucieux d'une politique énergétique française compatible avec la sécurité énergétique et la souveraineté industrielle de notre pays et respectueuse tout à la fois de la saine gestion des finances publiques, de l'environnement naturel et humain et du patrimoine, du pouvoir d'achat des ménages et de la compétitivité des entreprises.

La création de RETM est récente (mai 2024) après des partages communs lors du débat « La Mer en débat » organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Bénévoles expérimentés - ingénieurs, experts, agriculteurs, médecins, cadres de l'industrie, élus, avocats, etc. - engagés dans les territoires depuis des années, nous apportons des compétences fortes sur la compréhension des enjeux locaux, régionaux et nationaux et la recherche de solutions énergétiques et environnementales alternatives.

Les membres de RETM au 1^{er} juillet 2024 sont les suivants : Amis de Saint-Gildas et la presqu'île de Rhys (56) , CAVEA (08), Collectif Défendons la Mer-DLM (44), Collectif Environnement champenois en Péril(51), Environnement et Energie en débat dans l'Aisne et la Marne (02/51), Gerveur da Viken (56), Libre Horizon (14), NENY (85), Sites et Monuments (National), Vent debout v59 (59), Yeu Vent debout(85).

Nous mutualisons nos ressources pour avancer plus vite et aller plus loin.

Notre constat et nos engagements

La décarbonation de l'énergie est indispensable en France et elle ne pourra se mettre en œuvre qu'avec une double vision nationale et territoriale, dans un dialogue sans *a priori*. Il y a urgence à décarboner la mobilité et la chaleur qui représentent 78% des consommations énergétiques et qui sont les plus carbonées.

Notre engagement est de contribuer à chaque échelle territoriale à l'information la plus objective et complète possible des élus, des citoyens, des représentants de l'Etat et des décideurs économiques, en apportant des données scientifiques et argumentées sur les réalités énergétiques aux différentes échelles locales, départementales, régionales, nationale et européenne.

Au sein du réseau RETM chacune de nos associations diffuse depuis plus de 3 ans (des centaines de réunions) l'information au plus près des territoires.

Nous sommes convaincus que les énergies renouvelables doivent alimenter l'autoconsommation locale dans des circuits courts et non pas être connectées au réseau de transport d'électricité national à des coûts très élevés et avec des impacts majeurs sur la stabilité du système électrique.

Cette approche locale équilibrée est une alternative à l'installation massive, déséquilibrée sur les territoires et anarchique de l'éolien terrestre, de l'éolien en mer et l'agrivoltaïsme plein champ développés en France et en Europe depuis 20 ans sans justification économique de la mobilisation de fonds publics très importants, sans stratégie cohérente ni planification, sans valeur ajoutée économique et sociale régionale, sans prise en compte des populations et de leur environnement.

Assurer un partage de la valeur équitable entre les habitants, les collectivités, les industriels...

Les dates-clé de nos actions et la construction progressive de RETM

Octobre 2022 : Réunions de consensus organisées avec plusieurs dizaines d'experts français et européens par EEDAM « Energie et Environnement en débat dans l'Aisne et la Marne » pour évaluer les avantages/inconvénients et impacts des différentes solutions de décarbonation de la chaleur et de la mobilité et publication de la synthèse

Décembre 2022 : Restitution des résultats des réunions de consensus et des résultats lors d'une audition au Conseil Economique Social et environnemental (CESE) avant contribution à la concertation sur la stratégie nationale Energie et Climat et à la préparation de la Loi d'accélération de production des Energies renouvelables

Mars 2023 : Création d'ETNEF « Energies territoriales du Nord-Est de la France (300 associations des Hauts de France, du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté) à Epernay (51) et publication du guide de l'élu.

Juillet 2023 : Audition d'ETNEF par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la perte de souveraineté énergétique de la France et production de contre-expertises sur les prévisions de RTE, notamment sur le potentiel des énergies thermiques renouvelables (géothermie, pompes à chaleur, biomasse, biogaz, biocarburants, solaire thermique, PV en grandes toitures) pour décarboner directement la chaleur et la mobilité sans passer par l'électricité.

Novembre 2023/avril 2024 : Contribution aux nombreuses consultations nationales organisées par la Commission européenne, le Gouvernement français, RTE et la CNDP sur la stratégie française Energie&Climat et notamment évaluation de projet de déploiement massif d'éolien en mer et propositions de solutions alternatives équilibrées dans 17 départements littoraux

2 mai 2024 : Création de RETM , demandes de moratoire sur l'éolien en mer et communications sur la politique française Mer&Littoral, notamment sur les décisions de Saint-Nazaire du 2 mai 2024 et l'attribution du marché AO5 du projet Bretagne Sud Groix-Belle-Ile

23 mai 2024 : Audition des candidats aux élections européennes sur les enjeux des Energies renouvelables et sur la politique européenne de l'Energie

5 juin 2024 : Audition de RETM/ETNEF par la Commission d'enquête du Sénat sur le coût de l'électricité

17 juillet 2024 : Contribution au recours en Conseil d'Etat sur le décret du 10 juin 2024 validant la Stratégie nationale Mer&Littoral

31 juillet 2024 : Communiqué de presse suite à la publication du rapport de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) sur la révision du coût des charges de service public de l'Energie en soutien des promoteurs éoliens et solaires et du rapport de RTE sur la chute des prix de marché et l'augmentation massive au 1^{er} semestre 2024 d'exportation de l'électricité produite en France.

Pourquoi rejoindre RETM ?

C'est participer à un mouvement national qui agit en temps réel à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne et permet de :

- **disposer en temps utile d'informations** complètes, rationnelles et cohérentes sur les solutions énergétiques les plus économiques et les plus efficaces pour l'économie des territoires et pour la lutte contre le dérèglement climatique.

- **de mener sur la base de ces informations des actions locales collectives** (participation aux concertations, échanges avec les exécutifs locaux...) en vue de contribuer à maîtriser les impacts des productions énergétiques sur les territoires, ainsi que le coût de l'électricité.

- **promouvoir avec les élus des productions d'énergie locales en circuit court** qui respectent la protection des ressources et du cadre de vie des habitants, qui développent l'économie régionale et locale, qui assurent la cohérence et la cohésion de leurs territoires, et peuvent être mises en œuvre systématiquement dans les documents d'urbanisme.

Quelle est notre vision ?

Le mix énergétique régional au-delà de l'électricité doit être élargi aux énergies renouvelables thermiques , à la valorisation énergétique des déchets, à la valorisation de l'eau, de l'air, de la terre et du soleil.



Ces énergies renouvelables thermiques sont la deuxième source de production d'énergie en France, avec 17%, loin derrière le nucléaire mais loin devant l'éolien, l'hydraulique et le solaire cumulés (7%). **Parmi les énergies renouvelables produites en France , les énergies renouvelables thermiques et l'hydraulique ont représenté en 2021 une production de 315 TWh, 86% des énergies renouvelables produites en France avec un potentiel de 500 à 600TWh.**